

une meilleure intelligence et un meilleur règlement de certains aspects de nos finances publiques.

Dans le programme législatif dont vous serez saisis, il convient de mentionner en premier lieu les mesures visant l'amélioration du sort de nos citoyens âgés. Vous serez donc appelés à augmenter la pension prévue par la Loi sur la sécurité de la vieillesse et à raccourcir la période de résidence qui ouvre droit à cette pension. Il sera proposé des modifications aux conditions de l'aide offerte aux gouvernements provinciaux, afin qu'ils puissent porter à un niveau correspondant les prestations à verser en vertu de la Loi sur l'assistance-vieillesse, de la Loi sur les aveugles et de la Loi sur les invalides.

Vous serez également invités à élever le barème des allocations aux anciens combattants et à élargir les groupes auxquels elles sont versées. Des modifications seront aussi proposées à l'égard de plusieurs articles de la Loi sur les pensions.

Afin d'assurer aux cultivateurs du Canada une juste part du revenu national, vous serez invités à approuver une mesure législative visant à stabiliser davantage les prix de leurs produits. Tout ce qui est possible continuera d'être fait, comme en ce moment, pour trouver de nouveaux débouchés aux produits agricoles et pour regagner en même temps ceux qui ont été perdus.

Parce qu'ils ne pouvaient vendre leurs céréales, les cultivateurs des provinces des Prairies se sont trouvés, depuis quelque temps déjà, gravement à court d'argent pour faire face à leurs besoins immédiats. Afin de leur permettre de toucher des acomptes sur les céréales qu'ils peuvent s'attendre de livrer cette année, vous serez appelés à autoriser un régime d'avances en espèces sur les céréales entreposées à la ferme.

Mon gouvernement s'efforcera de trouver de nouveaux marchés pour les produits de nos pêches et de favoriser l'établissement de règlements internationaux propres à sauvegarder cette vivante richesse de la mer.

Mes Ministres estiment qu'une politique nationale de mise en valeur, appliquée en collaboration avec les provinces et dans les Territoires, s'impose si l'on veut que toutes les régions du Canada puissent participer aux avantages qui découleront du développement des ressources de ce grand pays. Ils ont l'intention de vous proposer de temps à autre des programmes et des projets visant à mettre en œuvre cette politique.

En vue de l'inauguration immédiate d'un programme de mise en valeur plus poussée des provinces atlantiques, vous serez priés d'autoriser, de concert avec les gouvernements provinciaux, la création d'aménagements

destinés à la production et à la transmission d'énergie électrique à meilleur marché dans ces régions. Vous serez aussi priés d'aider au financement de l'entreprise de Beechwood, déjà commencée au Nouveau-Brunswick.

Mes Ministres feront progresser davantage ce programme national de mise en valeur en prenant l'initiative de nouveaux entretiens avec le gouvernement de la Saskatchewan, afin que puisse bientôt commencer la construction du barrage sur le bras sud de la rivière Saskatchewan.

Mes Ministres s'appliquent à obtenir une heureuse solution des problèmes internationaux relatifs au fleuve Columbia afin que, de concert avec la province de Colombie-Britannique, on puisse exploiter les immenses ressources énergétiques de ce fleuve.

Mes Ministres vous saisisront d'une mesure qui assurera des vacances annuelles payées aux employés des industries relevant de la compétence fédérale.

Vous serez priés d'approuver des projets de loi relatifs à certains embranchements ferroviaires ainsi que des modifications à la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, et, dans la mesure où le permettra alors l'état de vos travaux, à certaines autres mesures législatives.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à voter les crédits nécessaires à l'administration du Canada pour le reste de la présente année financière.

Des modifications à certaines lois fiscales seront soumises à votre approbation.

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je tiens à vous exprimer, à vous et à la population du Canada, ma gratitude et celle de mon mari pour la chaleur du loyalisme et de l'affection avec lesquels nous avons été accueillis ici, au Canada.

M'adressant à vous, ici, pour la première fois, j'aimerais vous rappeler les paroles de cette autre Élisabeth qui, en Angleterre, il y a plus de trois siècles, parlant du fond de son cœur, déclarait à l'Orateur et aux membres de son dernier Parlement: "Dieu m'a élevée bien haut, mais la gloire de ma couronne aura été d'avoir régné entourée de votre amour." Maintenant, ici, dans le Nouveau-Monde, j'aimerais vous dire, à mon tour, que mon plus grand désir est que, dans les années à venir, je puisse ainsi régner au Canada et rester ainsi présente à vos mémoires.

En ce jour heureux où nous rendons grâce à Dieu pour tout ce dont Il nous a comblés, je Le prie de vous bénir et de vous guider.